

*Nous sommes quelques-unes,
et de plus en plus nombreuses,
à contribuer à la réalisation de
ce magazine. Y sont répertoriés :
nos questionnements, nos positions
féministes, nos coups de poing,
nos envies de changement, nos luttes,
nos chutes et nos victoires.*

LE FEMMES PLURIELLES

*Vous souhaitez le recevoir
gratuitement chez vous ?*



Rien n'est plus simple ! Faites-en la demande : par mail : femmes.plurielles@solidaris.be ou par tel : 02 / 515.04.01

Des remarques ?

Des suggestions ?

Des coups de gueule ou

Des mots d'amour ?

Écrivez-nous sur :

femmes.plurielles@solidaris.be

ou envoyez-nous tout ça

à l'adresse suivante :

Femmes Prévoyantes Socialistes

(Femmes Plurielles),

1-2 place Saint Jean

1000 Bruxelles

♦ ♦ ♦ EDITO

Le 14 octobre prochain et le 26 mai 2019, nous serons appelé-e-s aux urnes. D'abord pour le niveau communal et provincial ensuite pour le fédéral, le régional, le communautaire et l'europpéen. En octobre 2018, c'est pour le premier échelon de citoyenneté et de démocratie que nous allons voter. Les communes et les provinces sont en effet les niveaux de pouvoir les plus proches des citoyen-ne-s. Les décisions qui y sont prises ont un impact direct sur nos vies quotidiennes, qu'il s'agisse de services aux familles, de mobilité, d'enseignement, de logement, de participation à la vie démocratique ou encore de santé. En mai 2019, nos voix auront également des conséquences politiques importantes sur de nombreuses matières en lien direct avec notre quotidien. Que ce soit au niveau européen, où des décisions se prennent dans des domaines tels que l'agriculture, les politiques énergétiques, l'immigration. Que ce soit au niveau fédéral, compétent entre autre dans des matières comme la justice, la sécurité sociale et les grandes lois de protection sociale (chômage, pensions, assurance maladie-invalidité). Que ce soit au niveau communautaire, concernant la culture, l'enseignement,

la santé etc, ou régional, concernant l'emploi et les politiques économiques notamment. Les crises politiques, économiques et sociales qui ont secoué et secouent encore notre pays laissent présager une dégradation de la situation sociale déjà extrêmement difficile pour une grande partie de la population, parmi laquelle les femmes risquent d'être les premières touchées. Convaincues que les injustices, les inégalités et les discriminations qui touchent notre pays sont indignes d'une société démocratique, c'est animées de nos valeurs solidaires, égalitaires et interculturelles que nous avons décidé de consacrer le dossier spécial de cette nouvelle édition du Femmes Plurielles aux élections. Avant de laisser la plume à nos autrices engagées, nous désirons remercier Carmen Castellano pour ses années de militance à nos côtés et souhaiter la bienvenue à Xénia Maszowez qui lui succède comme secrétaire générale des Femmes Prévoyantes Socialistes. L'interview de la page 29 nous permettra de mieux la connaître. Bonne lecture et... à vos postes, citoyen-ne-s !

**Rosine Herlemont, Pour le secrétariat général des
Femmes Prévoyantes Socialistes**

♦ ♦ ♦ SOMMAIRE

4 > 28
DOSSIER
Politique et élections

29 > 30
Du changement
à la tête des FPS

31
L'agenda des activités
près de chez vous

Coordination générale : Marie-Anaïs Simon
Équipe de rédaction : Stéphanie Jassogne & Marie-Anaïs Simon

Administration : Isabelle Colback et Christiane Bonhomme
Concept et mise en page : www.dirk.studio
Illustration de couverture : Christelle Tassin

Editrice responsable : Xénia Maszowez, FPS Secrétaire Générale, 1/2 Place Saint-Jean, 1000 Bruxelles

VOCABULAIRE POLITIQUE

CRISP, Centre de recherche et d'information socio-politiques¹

BOURGMESTRE Chef-fe de la commune, dont il/elle préside à la fois l'assemblée élue et l'organe exécutif, et représentant de l'Autorité fédérale, de la région et de la communauté dans la commune.

BUDGET Prévision des dépenses nécessitées par les besoins de l'État ou d'autres collectivités, et des recettes nécessaires pour couvrir ces dépenses. Acte par lequel ces recettes et ces dépenses sont autorisées.

CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE Division du territoire établie en vue d'une élection.

CONSTITUTION Charte fondamentale qui détermine la forme de gouvernement d'un État, qui proclame les droits et libertés des citoyens et qui précise l'organisation des pouvoirs.

DÉCRET Norme juridique, de valeur égale à la loi fédérale, édictée par l'assemblée parlementaire de certaines entités fédérées : le Parlement flamand, le Parlement wallon, le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, le Parlement de la Communauté germanophone ou l'Assemblée de la Commission communautaire française dans

le cadre de leurs compétences législatives.

ÉLECTION Désignation à une fonction au moyen de votes.

FÉDÉRAL État possédant une structure fédérale, caractérisée en Belgique par l'existence de deux types de pouvoirs intermédiaires (communautaire et régional) entre le niveau central et le niveau local (local et provincial).

GOVERNEMENT Organe collectif, composé de ministres et éventuellement de secrétaires d'État, chargé d'appliquer les lois et de diriger l'administration d'un État ou d'une des composantes d'un État.

LOI Au sens large, ensemble des normes adoptées par le pouvoir législatif. Au sens strict, norme juridique adoptée par le Parlement fédéral.

MINISTRE Membre du gouvernement fédéral ou d'un gouvernement de communauté ou de région.

ORDONNANCE Norme juridique, de valeur quasi égale à la loi fédérale, adoptée par le Parlement bruxellois ou par l'Assemblée de la Commission communautaire commune.

PARLEMENT En démocratie, assemblée législative composée d'élus représentant la population.

RÈGLEMENT Norme adoptée par un pouvoir exécutif pour appliquer une norme législative ; disposition adoptée par un pouvoir local (province, commune) ou par une commission communautaire dans la Région de Bruxelles-Capitale ; norme législative de l'Union européenne.

SUFFRAGE UNIVERSEL Système électoral dans lequel tous les citoyen-ne-s en âge de voter participent au scrutin.

SCRUTIN Terme pratiquement synonyme d'élection, mais qui désigne plus précisément l'ensemble des règles qui régissent l'organisation d'un vote ou d'une élection et l'attribution des sièges.

VOIX Expression d'un choix entre plusieurs candidats ou plusieurs propositions.

VOTE Acte par lequel les électeurs/trices choisissent leurs représentant-e-s, ou par lequel les membres d'une assemblée prennent des décisions et élisent leurs membres appelé-e-s à exercer certaines fonctions.

LES TROIS POUVOIRS EN BELGIQUE – LÉGISLATIF ET JUDICIAIRE

Comme l'explique le site *Belgium.be*², en Belgique, le pouvoir de l'État est réparti entre trois pouvoirs :

« **Le pouvoir législatif fédéral** fait les lois et contrôle le pouvoir exécutif. Il est exercé par le parlement et par le Roi. Le parlement est constitué de deux chambres, le Sénat et la Chambre des Représentants.

Le pouvoir exécutif fédéral dirige le pays. Il fait en sorte que les lois soient appliquées de manière concrète et qu'elles

soient respectées. Le pouvoir exécutif est exercé par le Roi et son gouvernement, constitué de ministres et de secrétaires d'État.

Le pouvoir judiciaire se prononce en matière de litiges et est exercé par les cours et les tribunaux. Il contrôle également la légalité des actes du pouvoir exécutif.

La séparation des pouvoirs existe également au niveau des communautés et des régions».

¹ Ces définitions ont été tirées du site <http://www.vocabulairepolitique.be/> avec l'aimable autorisation du CRISP. Dans une optique de cohérence avec le reste du numéro, nous nous sommes permis-e-s d'opérer une féminisation de certains mots.

² *Belgium.be*, Les trois pouvoirs, consulté le 13 août sur <https://www.belgium.be/>



Quelques dates de l'histoire POLITIQUE DES FEMMES EN BELGIQUE

Fanny Colard, chargée d'études FPS

2018 marque le 70e anniversaire du droit de vote des femmes en Belgique. L'occasion de retracer les années de lutte et de pointer les grandes dates qui ont marqué l'histoire politique des femmes dans notre pays.

1791 : la déclaration des droits de la Femme et de la Citoyenne est rédigée par Olympe de Gouges sur le modèle de la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen de 1789.

1893 : le vote devient obligatoire. Chaque citoyen homme doit répondre à la convocation en se présentant dans les bureaux de vote le jour d'un scrutin.

1894 : la « charte de Quaregnon », texte fondateur du Parti ouvrier belge (POB), réclame l'égalité des droits pour les femmes et les hommes, y compris le droit de vote.

1912 : la Ligue belge du droit des femmes, fondée en 1892, fait du droit de vote des femmes l'une de ses revendications principales.

1919 : le suffrage universel, dit « pur et simple », est désormais instauré : chaque citoyen homme dispose d'une voix. Le droit de vote est accordé pour la première fois à certaines femmes : les mères et veuves d'hommes tués par l'ennemi, ainsi que les femmes ayant été emprisonnées ou condamnées par l'occupant.

1920 : la loi accorde le droit de vote aux femmes pour les élections communales, à l'exception des prostituées et des femmes condamnées pour adultère. Elles sont désormais éligibles à tous les niveaux de pouvoir.

1929 : Lucie Dejardin (Parti ouvrier belge, POB) devient la première députée.

1939 : la députée Alice Degeer-Adère (Parti communiste de Belgique, PCB) dépose une proposition de loi pour l'obtention du droit de suffrage des

femmes aux législatives, sans succès.

1948 : toutes les restrictions au droit de vote des femmes sont supprimées. La Belgique passe donc réellement à un système de suffrage universel « pur et simple » pour toute-s les citoyen-ne-s.

1965 : pour la première fois, une femme, Marguerite de Riemaeker-Ligot (Parti social-chrétien, PSC) est nommée ministre (du logement et de la famille). La même année, l'Association belge des femmes chefs d'entreprises pousse les revendications féministes plus loin en réclamant que les listes électorales comprennent un nombre égal de candidats des deux sexes.

1970 : le slogan « Votez femmes ! » fait son apparition à l'occasion des élections communales.

1977 : Antoinette Spaak (Front démocratique des francophones, FDF) devient la première femme belge présidente de parti, fonction qu'elle occupera jusqu'en 1982.

1994 : la loi dite « des quotas » stipule que chaque liste électorale ne pourra comporter que deux tiers de membres du même sexe.

2000 : le droit de vote aux élections communales est étendu aux ressortissant-e-s de l'Union européenne.

2002 : l'article 10 de la Constitution, affirmant l'égalité de tou-te-s les Belges devant la loi, est complété comme suit : « l'égalité des femmes et des hommes est garantie ». Un article 11bis est introduit, qui confie au législateur la mission de garantir aux femmes et aux hommes l'égal exercice de leurs droits et libertés et qui impose la présence de personnes de sexes différents dans les

instances de tous les niveaux de pouvoir.

2002 : la loi impose la parité sur les listes électorales : la moitié des candidat-e-s sont des femmes. En plus de cela, au moins un-e candidat-e de chaque sexe doit figurer dans les trois premières places.

2004 : le droit de vote aux élections communales est étendu à tou-te-s les ressortissant-e-s étrangères/ers (européenne-s ou non) résidant en Belgique depuis au moins 5 ans.

2009 : lors des élections régionales, la loi impose maintenant la présence d'un-e représentant-e de chaque sexe aux deux premières places de chaque liste.

2018 : un maximum de deux tiers de personnes de même sexe est désormais imposé dans les collèges communaux bruxellois et wallons, et provinciaux wallons.

2018 : le principe de la « tirette », imposant l'alternance de candidates et de candidats sur les listes électorales communales et provinciales est d'application pour la première fois en Wallonie et à Bruxelles.

Découvrez l'exposition « Parcours de combattantes, 125 ans de luttes politiques des femmes en Belgique », réalisée par les Femmes Prévoyantes Socialistes et l'Institut d'Histoire ouvrière, économique et sociale dans le cadre du 70e anniversaire du droit de vote des femmes en Belgique. Pour les prochaines dates d'exposition, consultez l'agenda sur www.femmesprevoyantes.be.

¹ Cette déclaration rayonna dans toute l'Europe (où la Belgique n'existait pas encore).



Comment voter DANS SA COMMUNE ?

Rosine Herlemont, chargée d'études FPS

Lors des prochaines élections, nous devons choisir les représentant-e-s de la population au conseil communal. Ce sont les bourgmestres, les échevin-e-s et conseillères/ers communales/aux qui mettent en place des politiques de proximité. Après s'être penché-e sur les programmes des partis et de leurs représentant-e-s, vient l'étape fondamentale du vote.

VOTER, CE N'EST PAS SI SIMPLE !

En effet, voter ne peut pas se faire n'importe comment. Il est indispensable que des règles précises soient définies, sans quoi il serait impossible de compter les votes. Tout le monde doit respecter les mêmes règles pour éviter les tricheries.

Les voici :

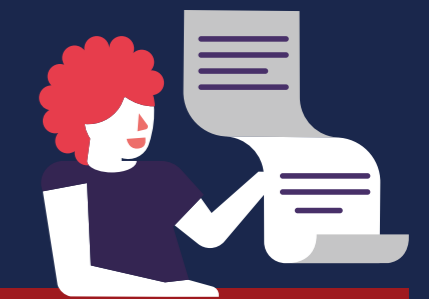
1. Vous devez remplir le bulletin de vote uniquement en cochant une ou plusieurs cases. Tout dessin, mot, etc. supplémentaire annulera votre vote (le vote est anonyme, il faut donc interdire tout ce qui permettrait de reconnaître un-e électrice/teur).
2. Vous ne pouvez pas voter pour plusieurs

listes sur le même bulletin de vote : cela s'appelle du « panachage » et entraîne d'office la nullité du bulletin.

3. Sur la seule liste du parti pour lequel vous voulez voter, vous pouvez :
Cocher une seule case, celle qui est tout en haut de la liste (la case de tête). Ça s'appelle voter « tête de liste ». La voix est alors attribuée à la liste et non à un-e candidat-e précis-e.
Cocher une ou plusieurs cases en face des noms de vos candidat-e-s préféré-e-s (et se trouvant bien sûr dans la même liste). C'est ce qu'on appelle un vote de préférence.
Si vous cochez à la fois la case de tête et un ou des noms dans la liste, seules les voix de préférence seront alors comptabilisées.

4. Votre vote ne sera pas pris en compte si votre bulletin est blanc (si vous rendez un bulletin vierge). De même s'il est nul, c'est-à-

dire si vous avez fait autre chose que cocher la ou les case(s) de votre choix dans la même liste : par exemple, barrer l'ensemble du bulletin, écrire des mots, faire des dessins, voter pour plusieurs partis, etc.



QUE CE PASSE-T-IL LORSQUE L'ON VOTE EN CASE DE TÊTE ?

Lors des élections communales et provinciales, la situation sera différente à Bruxelles et en Wallonie :

Dans la Région Bruxelles-Capitale, on appliquera la dévolution de la case de tête.

En d'autres termes, la moitié des votes en case de tête seront distribués aux candidat-e-s qui n'auront pas obtenu assez de votes de préférence pour être élu-e-s. Ces voix constituent donc un « pot commun » qui sera distribué dans l'ordre de la liste.

En Wallonie, cet effet dévolutif n'existe plus (ou presque).

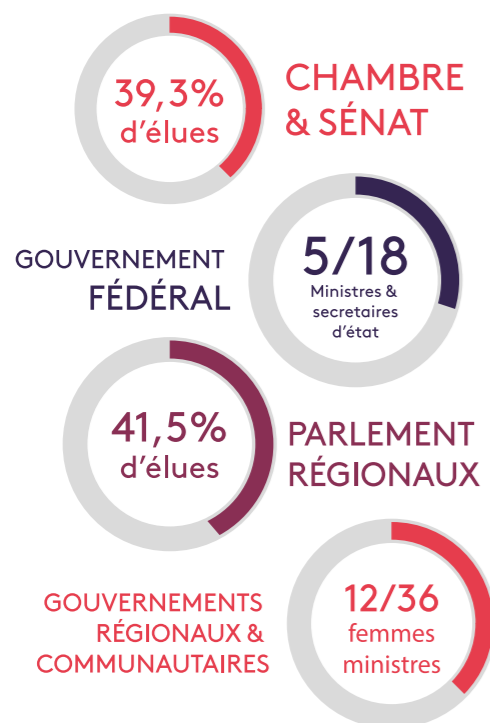
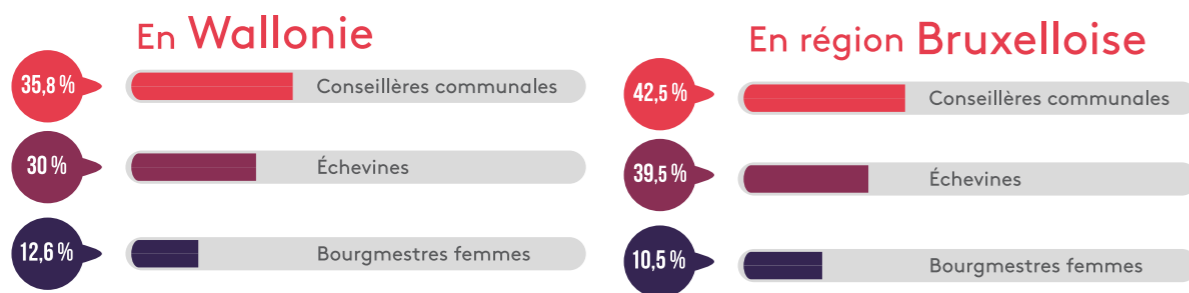
Les votes en case de tête récoltés par une liste sont comptabilisés uniquement pour déterminer le nombre d'élu-e-s auxquelles cette liste a droit. Seules les voix de préférence de chaque candidat-e sont prises en considération pour l'attribution des sièges. C'est uniquement en cas d'égalité entre plusieurs candidat-e-s que l'effet dévolutif permettra de les départager, en suivant l'ordre de présentation sur la liste.



UNE CAMPAGNE POUR changer les règles sexistes du jeu politique

Marie-Anaïs Simon, chargée de communication FPS

Aujourd'hui, en politique, les femmes ont les mêmes droits que les hommes. Cependant, nous sommes encore bien loin de l'égalité de fait ! La dernière campagne des Femmes Prévoyantes Socialistes, « la parité, à vous de jouer », s'intéresse aux règles implicites qui régissent le jeu politique et qui font obstacle à la participation des femmes.



*Même si les choses évoluent,
il reste encore et toujours des bastions
masculins en politique !¹*

Il y a toujours moins de femmes ministres que d'hommes exerçant cette fonction



Il n'y a pas encore eu de femme Première Ministre



© Christelle Tassin



L'accès des femmes à l'éligibilité et au vote n'a pas résolu la question de leur représentation effective au sein des instances de prises de décision politique. Suite à l'adoption des quotas de femmes sur les listes, elles sont plus nombreuses à occuper des postes politiques mais les proportions restent totalement déséquilibrées. (Schéma dossier de presse)

Pour une véritable parité, voici donc quelques nouvelles règles que l'on devrait intégrer en politique :

1. ÉQUILIBRER LA PROPORTION DE FEMMES BOURGMESTRES

En Wallonie, sur 262 bourgmestres, seules 33 sont des femmes. À Bruxelles, parmi les 19 bourgmestres, on ne compte que deux femmes. En élisant plus de femmes à ce poste, les représentations pourront enfin être un peu plus égalitaires ! Et pour cela, pourquoi ne pas commencer par mettre plus de femmes en tête de liste ?

2. BOUSCULER L'IMAGE DE L'"HOMME" POLITIQUE

Dans l'imaginaire collectif, la figure politique est systématiquement (ou presque) représentée par un homme. En montrant également des femmes politiques, on pourrait renverser cette image stéréotypée !

3. RÉPARTIR LE TEMPS DE PAROLE DE MANIÈRE PLUS ÉGALITAIRE

Il ne s'agit pas uniquement de laisser autant la parole aux femmes qu'aux hommes (on vous invite à ce sujet à lire l'article, quelques pages plus loin, sur la représentation médiatique des femmes politiques). Il est aussi important d'éviter le "manterrupting", mot anglais inventé pour dénoncer la fréquence à laquelle les hommes interrompent les femmes. Donner plus de temps de parole aux femmes, c'est aussi leur donner plus de pouvoir et de visibilité.

4. ARTICULER LA VIE POLITIQUE AVEC LA VIE PRIVÉE ET PROFESSIONNELLE

Cette articulation passe principalement par une meilleure répartition du travail non rémunéré au sein des ménages et, au niveau professionnel, par des horaires plus flexibles¹. Il est temps que politique ne rime plus avec sacrifices !

5. RECRUTER DES FEMMES, MÊME QUAND ON EST UN HOMME

Les dirigeants politiques ont tendance à recruter des personnes qui leur ressemblent en tant que collaborateurs/trices, ce qui marginalise, voire exclut, les femmes, bien moins nombreuses dans les structures des partis. Et si on recrutait sur base des compétences réelles ?

6. CONDAMNER LE SEXISME

En politique comme ailleurs, les remarques sexistes ont un impact sur la santé physique

et mentale des femmes. Elles réduisent la confiance en soi, le bien-être et l'efficacité². Les mots ne sont pas anodins, il faut en prendre conscience et appliquer une tolérance zéro envers le sexisme en politique.

7. ATTRIBUER LES COMPÉTENCES SANS STÉRÉOTYPES

Enfermer les femmes dans certaines fonctions sous prétexte qu'elles seraient plus compétentes pour décider en matière d'éducation ou de politique familiale que d'économie ou de défense, c'est une forme de sexisme. Il serait pourtant bien plus logique d'attribuer les champs de compétences en fonction des aptitudes réelles de chacun et chacune.

La campagne « la parité à vous de jouer » propose chaque mois une capsule vidéo où l'une de ces règles est illustrée par un jeu de société détourné. Twister, Jenga, Electro, Time's up, Pictionary, Qui-est-ce ? Et même la formation d'une équipe de foot ! Saurez-vous deviner quel jeu présente quelle règle ? La réponse se trouve sur le site www.femmesprevoyantes.be ainsi que sur les pages Facebook et Vimeo des Femmes Prévoyantes Socialistes !

¹ Nous parlons évidemment ici d'horaires plus flexibles selon les besoins des travailleurs/euses, et non plus flexibles dans l'intérêt des entreprises.

² Quelques pages plus loin vous retrouverez également un article qui se penche sur ce sexisme en politique !

UN MINISTÈRE POUR LES DROITS DES FEMMES

Stéphanie Jassogne, chargée de communication FPS

Suite aux précédentes élections régionales de 2014, la Fédération Wallonie-Bruxelles a mis en place un ministère pour les droits des femmes, une première en Belgique, alors qu'il était réclamé depuis longtemps par les organisations féministes. Changer les mentalités et inscrire l'égalité des femmes et des hommes comme un fondement de la démocratie, telles sont les ambitions de ce Ministère afin d'enclencher des avancées réelles pour les femmes. Depuis quatre ans, la ministre en charge de cette compétence, Isabelle Simonis, dans un souci de collaboration étroite avec le tissu associatif, a mis sur pied un forum participatif permanent, Alter Égales, qui regroupe plus de septante associations féministes.

ALTER ÉGALES

Cette assemblée participative est un lieu de débat mais aussi la rampe de lancement de projets concrets où, chaque année, les participant-e-s sont invité-e-s à voter et travailler sur une thématique précise. Après le droit à l'égalité au travail en 2015, le droit des femmes à ne pas être stigmatisées en 2016 et le droit à l'intégrité physique et psychique en 2017, l'Assemblée a décidé, pour l'année 2018, d'investir la thématique du droit à être représentées. Durant toute l'année, les participant-e-s travaillent en trois sous-commissions chargées d'approfondir une partie de la thématique adoptée. Un appel à projets en lien avec ce thème est également lancé annuellement. Les Femmes Prévoyantes Socialistes ainsi que leur Fédération des Centres de Planning familial travaillent activement au sein de ces sous-commissions.

DECRYPTAGE

Quels enjeux POUR LES PROCHAINES ÉLECTIONS ?

Mathilde Largepret, chargée de projets FPS

Les précédentes élections nous ont amené bien des surprises, loin d'être toutes appréciées à l'unanimité. Un nouveau scrutin approche et, avec lui, l'occasion de faire entendre notre voix. Voter sans réfléchir ou ne pas voter du tout, c'est laisser les autres décider à notre place¹. Pour voter en conscience, décor-tiquons ensemble les enjeux de ce type d'élections. Retour sur la question avec Jean Faniel, Directeur du CRISP (Centre de recherche et d'information socio-politique).

QUELLES SONT LES COMPÉTENCES DES COMMUNES ET PROVINCES ? EN QUOI CELA TOUCHE-T-IL LES FEMMES ?

Tout d'abord, les communes et les provinces s'occupent de ce qui relève de l'intérêt communal² ou provincial.³ Elles se voient également confier des missions par les autorités régionales ou fédérales (registre d'état civil, enseignement...). Elles ont aussi une marge de manœuvre en fonction des sensibilités locales. C'est dans ce cadre-là que certaines politiques peuvent mettre l'accent sur des questions de genre.

Après ce qu'on a appelé le mouvement #MeToo, #Balancetonporc, il semblerait logique que des listes intègrent la question

du genre. Beaucoup de compétences communales peuvent s'y prêter (aménagement de l'espace public, places d'accueil pour la petite enfance...).

Il y a aussi la nécessité d'avoir une dynamique interne qui va dans ce sens. Lorsqu'il y a des gens porteurs de ces préoccupations et comme les listes sont désormais paritaires et alternées (avec le principe de la tirette), on peut se dire qu'il y aura probablement plus d'élues. Et on peut espérer qu'elles soient aussi porteuses d'une vision de société qui intègre davantage la place des femmes (mais ce n'est pas automatique).

LES MESURES DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL AURONT-ELLES DES RÉPERCUSSIONS AU NIVEAU COMMUNAL ET PROVINCIAL ?

Il est difficile de savoir ce qui influence l'électorat mais on peut supposer que l'existence de la suédoise⁴ et les conséquences de sa politique vont avoir un impact sur les élections locales. Chaque électeur/rice va juger les mesures du gouvernement fédéral en fonction de ses propres préoccupations, intérêts... Certaines personnes vont se dire que c'est une très bonne politique que fait la suédoise, d'autres que c'est honteux et que jamais plus elles ne voteront pour les partis qui la composent. On voit, d'autre part, qu'il y a déjà des conséquences sur le scrutin local : les trois grands partis⁵ ont tendance à la jouer un peu profil bas et à avoir moins de listes « étiquetées » que d'habitude. Par ailleurs, l'inverse est sans doute vrai également : les élections locales vont-elles avoir un impact sur les suivantes⁶ ? Le jeu des coalitions permettra

peut-être de donner des indications sur la manière dont les élections 2019 vont se dérouler.

LES PROCHAINES ÉLECTIONS COMMUNALES SERONT-ELLES TEINTÉES DE L'INERTIE QU'ON LEUR PRÊTE ? OU BIEN LAISSERONT-ELLES DES EXPÉRIENCES ALTERNATIVES DE DÉMOCRATIE ÉMERGER ?

On voit dans les sondages que les trois partis traditionnels sont à la peine. Mais les élections communales et provinciales devraient plutôt avoir un effet stabilisateur pour eux. En effet, ils restent assez bien implantés sur le plan local, même si aucun n'arrive à déposer une liste dans chacune des 262 communes de Wallonie, ni des 19 communes bruxelloises. Cependant, on peut voir des listes assez nouvelles éclore facilement : le niveau communal est celui où le seuil d'entrée⁷ en politique est le plus faible. Il faut, selon la taille de la commune, entre 5 et 100 signatures pour pouvoir déposer une liste : ce n'est donc pas compliqué !

¹ Pour en savoir plus, consultez l'analyse des FPS « A vos postes citoyennes ! Comment voter dans ma commune ? ». Disponible à : <http://www.femmesprevoyantes.be/wp-content/uploads/2017/11/Analyse2017-comment-voter-dans-ma-commune.pdf>

² L'intérêt communal » signifie les besoins collectifs des habitant-e-s. Par exemple : propreté, voirie et mobilité, logement, politiques énergétiques, cohésion sociale, sport, culture, ordre public et sécurité...

³ L'intérêt provincial est la résultante des intérêts de tous ordres des habitant-e-s d'une province, tels que pris en compte par les élu-e-s et les mandataires provinciaux » (CRISP). Par exemple : patrimoine, aide sociale...

⁴ Surnom donné à la coalition du gouvernement fédéral actuel

⁵ MR, PS et CDH

⁶ Fédérales, régionales, communautaires et européennes.

⁷ Nombre de signatures nécessaires pour déposer une liste.

DANS L'ISOLAIR, PLUS DE GENRE NI DE HANDICAP. *Une réalité ?*

Tout-e citoyen-ne majeur-e doit être suffisamment outillé-e pour pouvoir exprimer son opinion dans les urnes. Le vote est un droit inscrit dans l'article 62 de la Constitution belge, permettant à chaque citoyen-ne d'être un acteur politique à part entière. Pourtant, aujourd'hui encore trop de personnes, en situation de handicap ou non, n'exercent pas pleinement ce droit. En effet, exercer son droit de vote impose de dépasser un certain nombre de freins.

Manon Cools, chargée de communication ASPH

La Convention relative aux droits des personnes handicapées le stipule explicitement dans son Article 29 : « [...] faire en sorte que les personnes handicapées puissent effectivement et pleinement participer à la vie politique et à la vie publique sur la base de l'égalité avec les autres, que ce soit directement ou par l'intermédiaire de représentants librement choisis, notamment qu'elles aient le droit et la possibilité de voter et d'être élues¹ ». De ce fait, comme tout un chacun, les personnes en situation de handicap sont présumées capables d'exercer leurs droits et obligations hormis les personnes qui sont déclarées incapables de voter par le Juge de Paix ainsi que les personnes internées. Et pourtant...

DES OBSTACLES PLURIELS

L'accessibilité est un défi conséquent en matière de vote : transports publics adaptés à tou-te-s vers les lieux de vote, accès PMR (Personne à Mobilité Réduite) de ces derniers mais aussi accessibilité des informations électorales (programme électoral en format « facile à lire et à comprendre », informations techniques relatives au vote, etc.). Les personnes âgées, les personnes atteintes d'une déficience mentale, les personnes sourdes, aveugles peuvent aussi parfois rencontrer

des difficultés à appréhender le système électoral et à en comprendre les enjeux et évolutions.

Par ailleurs, certaines fragilités ne doivent pas être minimisées : la honte de devoir demander un-e guide ou un soutien pour être accompagné-e dans l'isoloir, la peur de s'exprimer ou de se rendre dans un lieu inconnu, la crainte de ne pas avoir un avis intéressant à donner, la légitimité du vote, etc. Notons que la possibilité de mandater une personne pour voter à sa place sous certaines conditions est un processus qui requiert une confiance que les personnes fragilisées ou mal informées n'ont pas toujours. En effet, leurs vécus, réalités et ressentis empêchent parfois le recours à cette solution pour faire entendre leur voix.

ACTION, INCLUSION !

La participation citoyenne est essentielle. Une voix vaut une voix et chaque citoyen-ne doit pouvoir l'utiliser afin de devenir un acteur/trice à part entière de son environnement.

Une société inclusive a le devoir de mettre en place des solutions qui permettent à tout un chacun d'exprimer son opinion lors des élections. Nous soulignons quelques aménagements et projets prioritaires autour des élections :

- le site de l'ASPH www.levotepourtous.be, qui permet de comprendre le fonctionnement et les enjeux des élections (initialement développé pour les personnes à déficience mentale) ;
- la possibilité de bénéficier d'un-e guide ou d'un soutien de confiance pour être accompagné-e dans l'isoloir en cas de déficience mentale, de handicap physique ou sensoriel, à caractère permanent ou non ;

- l'accessibilité PMR des lieux de votes et l'existence de transports publics y menant. À Bruxelles, pour la première fois en 40 ans, le service Taxibus de la STIB travaillera le dimanche 14 octobre prochain pour desservir les bureaux de vote ! Et pourquoi pas tous les jours de l'année ?

- la sensibilisation au vote : s'assurer de l'accessibilité de l'information relative aux élections.

Voter peut être simple. Voter doit être simple. Pour que cet acte citoyen soit réellement accessible à toutes et tous, des efforts sont encore à faire.

¹ Convention relative aux droits des personnes handicapées, Article 29, (signée par l'UE) <http://www.un.org/french/disabilities/default.asp?id=1414>, consulté le 27/06/2018

AUX URNES CITOYEN-NE-S !

Memorandum des FPS pour un monde plus juste

Le 14 octobre prochain, nous nous rendrons aux urnes pour élire nos représentant-e-s provinciales/aux et communales/aux. Des élections particulièrement importantes : premier échelon de citoyenneté et de démocratie, les communes et les provinces sont les niveaux de pouvoir les plus proches des citoyen-ne-s. Les décisions qui y sont prises ont un impact direct sur nos vies quotidiennes, qu'il s'agisse de services aux familles, de mobilité, d'enseignement, de logement, de participation à la vie démocratique ou encore de santé.

Julie Gillet, chargée d'études FPS

À l'aube de ces élections, les Femmes Prévoyantes Socialistes (FPS) et leur Fédération de Centres de Planning familial ont souhaité dresser la liste de leurs revendications. « *Voilà près de cent ans que nous nous battons pour les droits des femmes, pour l'émancipation et le respect des libertés de chacun-e* », explique Carmen Castellano, Secrétaire générale des FPS à l'époque. « *Parce que nous faisons partie d'un mouvement, nous avons le droit et le devoir de nous exprimer. Parce que nous travaillons sur le terrain, dans nos animations, nos groupes locaux, nos écoles de promotion sociale, nos centres de planning familial, auprès de milliers de femmes et d'hommes, que nous luttons chaque jour à leurs côtés pour un monde plus juste, plus égalitaire et plus inclusif, nous avons le droit et le devoir de faire entendre leurs voix et de relayer leurs préoccupations et besoins. Parce que la solidarité, l'égalité et l'interculturalité ne sont pas de vains mots pour nous, et que nous croyons en un modèle de société*

où chacun-e est libre de ses choix, où personne n'est laissé sur le bas-côté, et parce que nous avons confiance en les capacités d'action, de réflexion et de mobilisation de chacun-e, nous avons le droit et le devoir de formuler des propositions de changement ».

CE QUE NOUS VOULONS :

Des communes et des provinces qui s'engagent pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

Les communes et les provinces, comme tout lieu de pouvoir, ont un rôle à jouer dans l'égalité des sexes. En tant qu'employeuses, en tant que pouvoir organisateur d'écoles, de crèches, de structures d'accueil extra-scolaire, de services aux familles, d'équipements sportifs, de centres culturels, mais aussi en tant que responsables de matières comme la sécurité, le logement ou encore la lutte contre la pauvreté. Et, bien sûr, en tant que premier échelon de citoyenneté et de démocratie.

Des communes et des provinces qui placent l'humain au cœur de leurs préoccupations.

Dans le contexte actuel de paupérisation et de mise à mal des budgets publics, il nous semble essentiel de réaffirmer l'importance des services publics dans une politique globale de lutte contre toutes les formes de discrimination. Les services aux familles sont particulièrement nécessaires pour les publics les plus fragilisés, au sein desquels les femmes sont surreprésentées. L'accueil des enfants de 0 à 3 ans, mais aussi les garderies scolaires, les plaines de jeux pendant les vacances et les services aux personnes âgées et dépendantes doivent bénéficier d'un réel investissement communal et provincial, avec une attention particulière aux familles monoparentales.

Des communes et des provinces qui luttent contre la précarité et l'exclusion sociale

Lutter activement contre la pauvreté,



la précarité et l'exclusion sociale doit être une mission prioritaire pour les provinces et les communes. Ces dernières doivent pouvoir garantir à chacun-e de leurs citoyen-ne-s les droits fondamentaux que sont l'accès à un logement décent, aux soins de santé, à la culture, à l'énergie et à la protection sociale. Il s'agit là de droits inaliénables pour lesquels les communes, par exemple, doivent prévoir des actions et un financement spécifiques, notamment via leurs CPAS mais également en soutenant efficacement les diverses associations œuvrant sur le terrain (via des subventions, la mise à disposition de locaux, une aide administrative, etc.).

Des communes et des provinces qui mettent en place un cadre de vie agréable

Les provinces et les communes, en tant que cadre de vie des citoyen-ne-s, ont une réelle responsabilité sur le sentiment de bien-être de leur population. La mobilité, la santé, la sécurité, l'environnement, sont autant de domaines qu'il est essentiel qu'elles investissent à bras-le-corps afin de proposer à chacun-e de leurs habitant-e-s un environnement agréable, dans lequel elles/ils peuvent s'épanouir. Les provinces et les communes disposent en la matière d'une certaine liberté dont elles doivent s'emparer afin de mener des politiques créatives et centrées sur les besoins de

leur population. Le soutien aux initiatives sociales et culturelles en fait partie.

Des communes et des provinces qui combattent toutes les formes de violences

Nous appelons les communes et les provinces à mener des politiques globales et coordonnées en matière de lutte contre tous les types de violences à travers une articulation effective entre tous les partenaires concernés.

L'ensemble de nos revendications est disponible sur notre site www.femmesprevoyantes.be. N'hésitez pas à y faire un tour !

Femmes

POLITIQUES & MÉDIAS

Aujourd'hui, avec la parité sur les listes électorales et quelques femmes politiques bien visibles dans les médias, on pourrait croire que les dernières inégalités de genre dans le monde politique et médiatique ont disparu... Et pourtant, nos représentant-e-s politiques restent majoritairement des hommes et dès que l'on allume la télévision, que l'on monte le son de la radio, que l'on consulte son site d'actu préféré ou que l'on ouvre les pages de son journal, ce sont principalement des experts et politiciens masculins qui ont la parole. Il faut se rendre à l'évidence, aujourd'hui la représentation des politicien-ne-s dans les médias est encore loin d'être égalitaire... et cela peut malheureusement avoir un impact sur les votes !

Marie-Anaïs Simon, chargée de communication FPS

UNE INVISIBILISATION GÉNÉRALE...

Selon le rapport du GMMP (Global Media Monitoring Project), en 2015, en Fédération Wallonie-Bruxelles, seuls 21 pourcents des personnes intervenant dans les médias sont des femmes¹. Selon le rapport de l'AJP² (Association des Journalistes Professionnels) de la même année, elles y sont moins souvent et moins bien identifiées. D'autres catégories de personnes sont également invisibilisées. Selon l'AJP, 0,16 % de personnes présentant un handicap ont été comptabilisées, dont la majorité occupe alors des rôles passifs³. Les intervenant-e-s perçu-e-s comme « non-blanc-he-s » ne sont quant à eux/elles que 8,62 %. Cela descend même à 6,32 % si l'on observe uniquement les programmes d'information⁴.

LES FEMMES, CES GRANDES ABSENTES DU DÉBAT POLITIQUE

Lorsque les médias traitent de questions

politiques, le pourcentage de femmes diminue encore. Lors des élections belges de mai 2014, le CSA (Centre Supérieur de l'Audiovisuel) a analysé les programmes électoraux télévisuels belges (francophones)⁵. Le constat est assez préoccupant. Alors que la population belge francophone est à 51 % féminine et que les listes étaient paritaires, seuls 30,38 % de femmes étaient présentes dans l'ensemble de ces programmes ! Le CSA⁷ a également démontré que les femmes étaient plus présentes sur les chaînes de télévision locales (32,05 %) que sur les chaînes de la RTBF (27,82 %) ou de RTL-TVI (24,14 %). En résumé, plus l'audience de la chaîne sera large, plus les femmes politiques seront minoritaires !

POURQUOI LES FEMMES NE SONT-ELLES PAS VISIBLES DANS LES MÉDIAS ?

La première raison qui explique une si faible représentation des femmes politiques dans les médias, c'est que la plupart des sources qui font aujourd'hui figure d'autorité et qui sont connues du large public sont des hommes. Les

journalistes interrogent souvent les mêmes intervenant-e-s et les mêmes expert-e-s qui sont des habitué-e-s des médias. Difficile dans ces conditions d'ouvrir le panel aux femmes, par exemple, que l'on a très longtemps laissées loin des projecteurs... et qui sont, aujourd'hui encore, peu présentes dans les hauts postes politiques, vers lesquels les médias se tournent en priorité. De plus, il arrive que certaines femmes refusent simplement les interviews et/ou les émissions. L'impression de ne pas être légitime y est pour beaucoup. La chercheuse Marlène Coulomb-Gully explique ainsi que les femmes auront plus facilement tendance à refuser une interview si celle-ci ne concerne pas leurs champs d'expertise spécifiques, contrairement aux hommes qui n'y verront généralement aucun problème. Elle explique également que les interventions sur les plateaux télé peuvent être éprouvantes pour les femmes, « les hommes ne se parlent qu'entre eux, même s'il y a des femmes présentes. Tandis que les intervenantes attendent qu'on leur donne la parole, leurs homologues masculins la prennent d'office. Les femmes se font marcher dessus⁸ ».

QUAND LE TRAITEMENT MÉDIATIQUE EST SEXISTE

Lorsqu'une femme arrive tout de même à gagner en notoriété et à apparaître à l'écran, à la radio ou dans le journal, elle risque très fort de se frotter au sexisme à peine déguisé de certain-e-s journalistes.

Comme l'analyse en détail l'étude européenne « pour une meilleure prise en compte de l'égalité des genres dans la couverture médiatique des élections »⁹, la plupart du temps, lorsqu'une femme entre dans le jeu politique, les médias auront tendance à la ramener à sa « condition féminine ». En plus d'être sans cesse ramenée à son statut de mère ou d'épouse, elle sera généralement, comme le souligne cette étude, caractérisée « par la subordination et l'impuissance, y compris lorsqu'elle exerce une fonction publique de premier plan »¹⁰. Dans la même veine, cette étude met en avant que les femmes politiques sont critiquées avec véhémence lorsqu'elles présentent des comportements ou caractéristiques considérées comme masculines.

Les politiciennes subiront également davantage de commentaires sur leur apparence physique. Les journalistes auront ainsi plus tendance à s'intéresser à leur âge, leur poids, leur choix vestimentaire ou leur apparence en général qu'aux thèmes politiques qui les préoccupent¹¹.

DES FEMMES POLITIQUES BIEN REPRÉSENTÉES À L'ÉCRAN, POURQUOI EST-CE IMPORTANT ?

Comme l'expliquait Manon Tremblay, le traitement sexiste des femmes par les médias questionne la qualité de la vie

démocratique. D'autant plus que les médias et, notamment la télévision, constituent la principale source d'information de la population¹². Plus de 150.000 personnes écoutent tous les dimanches midi les débats de « C'est pas tous les jours dimanche » sur RTL, l'émission « Jeudi en prime » sur La Une attire 500 000 téléspectateurs/trices et téléspectatrices... Ces programmes, en plus de drainer une large audience, contribuent à la formation des opinions que celle-ci se fait des candidats et candidates. C'est parfois



même l'un des seuls canaux utilisés pour s'informer sur les candidat-e-s, apprendre à les connaître et découvrir leur programme électoral.

Les médias ont aujourd'hui un impact important sur les intentions de vote et l'image que les citoyen-ne-s se font des candidat-e-s. Il est donc primordial qu'ils aient une attention toute particulière à ce que les femmes politiques soient plus et mieux représentées.

¹ C'est moins que la moyenne mondiale (24 %) et cela représente une régression par rapport aux résultats de 2010 (28 %)

² <http://www.ajp.be/telechargements/diversite/diversite2015.pdf>

³ Ibidem AJP

⁴ http://www.ajp.be/telechargements/barometreCSAdiversite_journalistes125.pdf

⁵ http://www.csa.be/system/documents_files/2575/original/femmes_elections_2014_final.pdf?1452849658

⁶ 144 femmes pour 330 hommes!

⁷ http://www.csa.be/system/documents_files/2575/original/femmes_elections_2014_final.pdf?1452849658

⁸ Citée dans Luthereau, Alexandra (2015). "Médias et politique vont mâles", Respect Mag.

⁹ Conseil de l'Europe, "Etude pour une meilleure prise en compte de l'égalité des genres dans la couverture médiatique des élections", 2017, consulté le 3 juillet sur <https://rm.coe.int/etude-pour-une-meilleure-prise-en-compte-de-l-egalite-de-genres-dans-1/168077c1db>

¹⁰ Ibidem

¹¹ Une étude a montré que lors des élections des sénateurs et des gouverneurs de 2002 aux États-Unis, 6 % des reportages d'actualité concernant les femmes mentionnaient leur apparence physique, alors que ce taux n'était que de 1 % pour les hommes (Gender and Campaign Communication: TV Ads, Web Sites, and Media Coverage, Deanne G. Bystrom, Mary Christine Banwart, Lynda Lee Kaid et Terry A. Robertson, 2006)

¹² TREMBLAY, Manon. « Femmes politiques et médias : éléments de réflexion ». Recherches Féministes, 13(2), 131-136. D

Pas de démocratie sans parité

Marine Spaak, illustratrice du blog Dans Mon Tiroir

En octobre 2018, on fête les **70 ans** du droit de vote des femmes en Belgique !

Ça fait seulement 70 ans ?!

Oui, oui ...



Pour autant, avons-nous atteint une **égalité réelle** en politique ? Pas si sûr...

Ben même que si j'veux, j'ai autant d'chances que toi de devenir **MINISTRE** !

C'est même pas vrai !



Au fil des années, les femmes ont bien obtenu **les mêmes droits** que les hommes :



Enfin!

Le droit de vote * **1948**

* Pour toutes les femmes à tous les niveaux de pouvoir.



Le droit d'être élue **1921**

2002



La moitié des places sur les listes électorales et l'inscription de la parité dans la Constitution !

Pourtant l'égalité réelle (dans les **faits**) n'est pas encore acquise.

Les femmes ne représentent toujours pas la moitié des assemblées et des gouvernements.



Y en a marre ...

La proportion de femmes diminue quand on monte dans la hiérarchie des mandats...

TOUJOURS AUCUNE...

PREMIÈRE MINISTRE...

... **FEMME.**



Bon, il faut bien reconnaître que l'on revient de loin...

Jusqu'au début des années 90, la part des élues femmes ne dépassait pas 10% dans les parlements en Belgique.



Et heureusement **des mesures ont été mises en place** pour encadrer, soutenir, favoriser la parité en politique.

Ces mesures ont eu des effets concrets pour améliorer la situation. Les choses peuvent changer !



En 1994 par exemple, la loi Smet-Tobback a imposé qu'un genre ne soit pas représenté à plus de 2/3 sur une liste.

En pratique ça veut dire que chaque liste devait comporter au moins **1/3 de femmes**...



En vrai ça donnait plutôt ça !... Et toutes les places ne se valent pas...



Plus tard, en 2002, une série de lois a introduit l'obligation de proposer des **listes paritaires**.

Ces lois ont eu des effets immédiats, elles ont poussé les partis à **rechercher plus de candidates femmes** !

AUTANT D'HOMMES QUE DE FEMMES



Les deux premiers noms doivent être de genres différents.

Ce sera mieux... comme ça...



On compte sur toi pour la réunion de mardi, hein ?!

→ Lors des élections fédérales de 2003, la part des femmes à la Chambre des représentants passe de **23 à 34,7%** !

Ces mesures en faveur de la parité sont **importantes** pour de nombreuses raisons :

LA COMPOSITION DES ASSEMBLÉES DEVAIT REFLÉTER LA COMMUNAUTÉ DES CITOYEN-NES.

LES FEMMES PEUVENT METTRE À L'AGENDA DES THÈMES QUI LES CONCERNENT SPÉCIFIQUEMENT.

L'AUGMENTATION DES CANDIDATES ET ÉLUES DANS UN PAYS ENCOURAGE LES FEMMES À S'INTÉRESSER À LA POLITIQUE.

HARCÈLEMENT DE RUE

TAXE TATAPON

IVG

Pourquoi pas moi? ...

Malheureusement ces avancées demeurent fragiles et sont menacées par plusieurs stéréotypes... Alors quelques rappels sont nécessaires :

Le critère du genre n'est **pas** déterminant au moment du vote.

C'est risqué de mettre plus de femmes sur les listes...

Les gens voteront moins pour notre parti!

FAUX!

(pour en savoir plus, lisez l'analyse FPS correspondante !)

La politique est (aussi) une affaire de femmes ! Il est largement temps d'en finir avec :

des commentaires sur l'habillement

LES RAILLERIES et ATTITUDES MISOGYNES

le recrutement systématique de candidats qui nous ressemblent.

Car hélas tous ces stéréotypes **dissuadent** les femmes de se porter candidates...

D'autant plus quand ils sont combinés à des inégalités dans d'autres sphères de la vie :

Bien sûr que je peux le faire!

C'est un job pour moi!

Comment voulez-vous que je m'engage alors que je dois m'occuper de tout à la maison?!

C'est rare que les femmes se portent candidates de leur propre initiative (Seulement 14% de toutes les candidates!!!)

Pour atteindre une véritable égalité de fait entre les hommes et les femmes en politique, il est toujours nécessaire d'agir à divers niveaux :

Par exemple, en exigeant qu'une proportion des têtes de listes soient des femmes.

Et en revalorisant l'image de la politique auprès d'elles!

Et finalement en allant vers...

UNE MEILLEURE RÉPARTITION DU TRAVAIL AU SEIN DES COUPLES

UNE RÉDUCTION COLLECTIVE DU TEMPS DE TRAVAIL

UN EXERCICE DU POUVOIR RESPECTUEUX DES DIFFÉRENCES ENTRE CITOYEN-NES!

Afin que plus rien n'empêche les femmes de s'investir en politique si elles le désirent !





SEXISME ET POLITIQUE : NON, CE N'EST PAS « Madame le Ministre » !

On a tou-te-s entendu parler des célèbres frasques sexistes d'un certain Donald, ou encore de l'agression sexuelle d'un Dominique sur une employée de ménage d'un hôtel de luxe... Nul besoin pourtant de s'éloigner de notre cher royaume pour sentir le sexisme ambiant qui se dégage du monde politique.

Mathilde Largepret, chargée de projets FPS

« LA PLUS ROSSE, LÀ JE SUIS TROP GENTIL... LA PLUS SALOPE... »¹

Voilà ce qu'a déclaré publiquement un politicien carolo à propos d'une adversaire politique, il y a quelques mois. Quand les femmes font de la politique, aux yeux de certains, elles restent des impostrices. A tel point qu'ils se permettent parfois les pires bassesses pour les faire flancher. Dès le départ, le parcours est semé d'embûches. Certaines listes recrutent des femmes uniquement pour répondre aux quotas nécessaires mais leur laissent une place marginale. Une fois élues, le combat n'est pas terminé. Les portefeuilles liés à leurs compétences sont moindres, on continue à leur confier des responsabilités dites « féminines » (enfance, éducation, santé...²) et le fameux plafond de verre les empêche d'assurer les plus hautes fonctions, encore et toujours aux mains des hommes.

« FAUT EN AVOIR POUR FAIRE DE LA POLITIQUE »³

La société patriarcale, faite par et pour les hommes, remet également en cause la légitimité des femmes à s'engager en politique. Eh oui, à croire ce qu'un homme « qui en a » a rétorqué à une ex-ministre des transports, les attributs génitaux masculins fournissent de facto une expertise en politique. Les femmes, elles, ont tout à prouver. Pas facile quand leur prise de parole est limitée : on les entend moins mais surtout on les écoute moins. Mathilde Larrère, co-auteurice du livre *Des intrus en politique*, explique que cette invisibilité se traduit de manière insidieuse : des femmes politiques « racontent que certains collègues

masculins font comme si elles n'étaient pas là, ne les invitent pas à des réunions...⁴ ». Et, cerise sur le gâteau, comme si les femmes compétentes n'existaient pas, on les soupçonne parfois d'en être arrivées là grâce à une « promotion canapé » ou d'avoir été pistonnées.

« QUAND ON A DES ENFANTS, ON NE FAIT PAS DE POLITIQUE »⁵

Concilier vie privée et vie professionnelle, un casse-tête qui a valu à une conseillère communale du Namurois cette réplique cinglante de la part de « son » bourgmestre. Comme le dénonce la tribune rédigée par des femmes politiques françaises, « le rythme de la vie politique, très chronophage, s'est installé loin de toute prise en compte de la part dite privée de nos vies⁶ ». Quand on sait qu'aujourd'hui encore, les femmes consacrent plus de temps que les hommes aux tâches domestiques et ont moins de temps de loisir⁶, on comprend que mener une carrière politique constitue un défi permanent.

« JE LA VEUX BIEN DANS MON LIT, MAIS PAS EN POLITIQUE »⁷

Une remarque à caractère sexuel de la part d'un « collègue » ? C'est le lot de nombreuses politiciennes, comme l'actuelle présidente du Sénat qui en a fait les frais en ces termes. Faire des commentaires sur le physique d'une femme politique, rien de tel pour tenter d'effacer son professionnalisme et lui montrer que sa place n'est pas ici. En effet, cela reste encore un territoire fort masculin, où le pouvoir et la



Tu sais, c'est marrant, j'ai jamais couché avec une arabe !

Tu sais, c'est marrant, j'ai jamais giflé un député !



© Emma pour Chair Collaboratrice

domination, même entre hommes, sont omniprésents. A l'image du reste de la société, le sexisme s'y manifeste au quotidien. Pour s'imposer, et parce que se faire sans cesse apostropher fatigue, certaines femmes décident d'utiliser les codes masculins (vêtements, voix, attitude...⁸). Elles se voient parfois contraintes à des arrangements, comme adapter leurs déplacements ou horaires pour éviter d'être confrontée à un élu réputé machiste ou aux comportements déplacés.

« IL NE S'AGISSAIT DE RIEN DE PLUS QUE D'UNE MAUVAISE BLAGUE »⁹

Minimiser une remarque sexiste comme l'a fait un politicien suite à un sms déplacé envoyé à une femme politique en séance parlementaire, cela fait partie de ce qu'on appelle la « double peine » : en plus d'être victimes de harcèlement et d'agressions, les femmes subissent des répercussions lorsqu'elles les dénoncent. « Dans la majorité des cas, les femmes (...) perdent de facto leur fonction »¹⁰ en rapportant les faits. D'autres n'ont plus l'énergie de rester

dans ce monde-là et se retirent de la vie politique. C'est dans ce contexte que les mesures pour la parité et les quotas prennent tout leur sens. Elles permettent une représentation plus équitable des femmes et des hommes et font diminuer les comportements sexistes¹¹. De plus, ces leviers veillent à rééquilibrer une situation inégalitaire qui dure depuis des siècles. Il est temps d'agir pour que les femmes ne soient plus considérées comme une minorité, elles qui constituent tout de même 50,8 % de la population belge.¹²

⁸ Kessas, Safia, "Exécutif espagnol: parité dépassée. La Belgique à la traîne en Europe", rtbf.be, 12/06/18 "

⁹ Cité dans Wuyard, Kathleen, « Les politiques belges sont sexistes mais ils se soignent », Paris Match, 07/11/17

¹⁰ Tribune « Nous ne nous tairons plus », JDD, 15/05/

¹¹ Comme le démontrent des études scandinaves (Cometti, Laure, Op. cit.)

¹² <https://statbel.fgov.be/fr/themes/population/structure-de-la-population>

LIBÉRER LA PAROLE ET SE RENFORCER ENTRE FEMMES

Chair Collaboratrice, c'est un site qui recense les témoignages de situations machistes vécues par des collaboratrices politiques. Une belle manière de faire prendre conscience de la culture sexiste du milieu. Après la dénonciation, place à l'action ! Pour se former, partager son expérience et se créer un réseau dans une optique d'égalité, Polin, un « incubateur politique », a vu le jour il y a quelques mois en Belgique à l'instar de Women Political Leaders, un réseau international de femmes politiques.

¹ Cité dans RTBF avec BELGA, « "La plus salope": Eric Massin (PS) forcé de s'excuser après avoir insulté publiquement la MR Caroline Taquin », rtbf.be, 01/05/18

² "ONU Femmes, « Les femmes en politique : 2014 »

³ Citation issue du blog « Et sinon, je fais de la politique ».

⁴ Cometti, Laure, « Sexisme ordinaire à l'Assemblée: «Les femmes politiques sont souvent invisibilisées» », 20minutes.fr, 25/01/18

⁵ Cité dans Delvaux, Catherine, « Quand on a des enfants, on ne fait pas de politique », 7sur7, 25/02/15

⁶ Institut pour l'Égalité des Femmes et des Hommes. Genre et emploi du temps, Bruxelles, 2016.

⁷ Cité dans Chardon, Frédéric, « Christine Defraigne: "Un vieux spécimen a dit qu'il me voulait dans son lit mais pas en politique" », La Libre, 26/10/17



ET SI LA PARTICIPATION réenchantait le politique ?

En 2017, l'étude « Noir Jaune Blues » sortait des chiffres inquiétants : moins de 32 % des Belges estiment que notre système démocratique fonctionne « plutôt bien »¹ et seulement 25 % considèrent que voter permet véritablement de changer les choses... Et si une des solutions face à cette crise de confiance dans le monde politique, c'était de redonner du pouvoir aux citoyennes et citoyens ? Et si leur participation pouvait apporter un nouveau souffle à la démocratie ?

Marie-Anaïs Simon, chargée de communication FPS

LA PARTICIPATION CITOYENNE, KESAKO ?

C'est avec les mobilisations des années 1960-70, contre la guerre du Vietnam et pour les droits civils entre autres, que s'est popularisée la notion de participation dans le domaine politique. Aujourd'hui, ce terme recouvre un ensemble très large d'initiatives qui veulent instaurer une démocratie plus directe. Cette participation vise à impliquer à nouveau les citoyen-ne-s dans les choix collectifs et politiques, en créant de nouveaux espaces de débat et de participation.

QUELQUES ATOUTS POUR PLUS DE DÉMOCRATIE

Selon la chercheuse Marion Carrel, la participation citoyenne « pourrait être l'un des leviers les plus efficaces – et révolutionnaires – pour régénérer la démocratie, toujours en chantier »². Elle permettrait en effet de répondre à une certaine méfiance par rapport au système politique, en redonnant la parole, de la visibilité et du pouvoir à des personnes qui sont souvent oubliées.

La gouvernance participative permet également de recréer du lien social en proposant aux citoyen-ne-s de réinvestir des espaces de rencontres et d'échanges. Par ailleurs, cela peut renforcer les compétences civiques de la population. L'auteur Julien Talpin³ parlait ainsi de la participation comme d'une « école de la démocratie » où les individus peuvent apprendre à débattre sur l'intérêt général et les affaires publiques. Cela mène donc à une émancipation des groupes et des personnes, en particulier les plus précarisées et invisibilisées. Enfin, en participant à la prise de décision, les citoyennes et citoyens

vont plus souvent adhérer aux mesures qui seront prises et les trouver légitimes. Comme l'indiquait déjà Rousseau au XVIIIe siècle, la participation joue un rôle important dans la production de règles acceptables pour tout-e-s⁴.

DES INITIATIVES AU NIVEAU LOCAL

Aujourd'hui, en Belgique, il existe plusieurs dispositifs permettant d'intégrer la participation au niveau local et communal. Etant donné que la commune est l'autorité publique la plus proche des citoyen-ne-s, elle devient le premier lieu d'émergence pour les formes de démocratie participative.

Cette participation peut prendre trois formes différentes : la consultation, le débat public ou la décision⁵. L'implication des citoyen-ne-s y étant de plus en plus significative, passant de procédés plutôt passifs (consultations populaires, enquêtes publiques, etc.) à des dispositifs où ils et elles ont véritablement leur mot à dire (concertation, budget participatif, agenda 21⁶, etc.).

L'INCLUSION, UNE PRIORITÉ POUR L'EFFICACITÉ DE LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Si ces initiatives ont le mérite d'exister, elles soulèvent de nombreuses questions. Par exemple, pour prendre part aux décisions et aux débats publics, il est important que tou-te-s les citoyen-ne-s soient correctement et objectivement informé-e-s de ce qui est en jeu. Or, il y a des risques que ces dispositifs de participation n'incluent pas suffisamment les personnes plus marginalisées⁷. L'exclusion de certaines parties de la population nuirait alors au potentiel



démocratique de ces dispositifs, puisque les intérêts de tou-t-es ne seraient pas représentés.

BESOIN D'UNE CONFIANCE MUTUELLE

Ces initiatives demandent également aux politicien-ne-s de faire confiance à leurs citoyen-ne-s. L'utilisation de la participation pour revitaliser l'intérêt démocratique peut avoir des effets contre-productifs si elle n'influence pas véritablement les décisions et qu'elle sert d'opération de communication. Le problème face à cela, c'est que les pouvoirs publics ont encore du mal à reconnaître la capacité et la légitimité qu'ont les citoyens et citoyennes à contribuer aux prises de décisions, et ainsi ont du mal à leur donner un véritable pouvoir. Il est grand temps que cela change !

Comment faire de la participation un outil pour plus de démocratie ? Pour instaurer une véritable participation des citoyen-ne-s dans les décisions politiques avec tous les bienfaits que cela peut apporter, il faudrait, selon la chercheuse Marion Carrel, que les institutions associent leur population au processus de décisions dès les étapes de définition des orientations stratégiques et l'allocation des ressources financières. Il faudrait également encourager, valoriser et accompagner ce « pouvoir d'agir » des individus pour qu'ils puissent former des collectifs « autonomes, visibles et puissants »⁸.

Tous ces questionnements concernant la participation citoyenne en politique gravitent donc autour de la même notion, celle du « pouvoir d'agir » de la population. Parce que notre rôle de citoyen-ne-s ne se limite pas à déléguer la responsabilité des décisions politiques aux élu-e-s et parce que nous pouvons avoir un véritable poids dans ces décisions, la participation doit prendre une vraie place dans notre système démocratique !

¹ Une étude sortie en janvier 2017, sous la coordination de Benoît SCHEUER <http://www.cecineestpasuneecrise.org/content/uploads/2018/03/Resultats-complets-grande-enquete-L.pdf>

² Carrel, Marion. « La gouvernance est-elle démocratique ? Les enjeux de la participation citoyenne », Informations sociales, vol. 179, no. 5, 2013, pp. 144-151.

³ Cité dans Gaudin, J. (2010). La démocratie participative. Informations sociales, 158(2), 42-48. <https://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2010-2-page-42.htm>

⁴ Cité dans Ank Michels,

⁵ Jean-Pierre Gaudin (2010). La démocratie participative. Informations sociales, 158(2), 42-48.

⁶ Les agendas 21 visent à planifier les actions locales concernant le développement durable en conciliant les intérêts de chacun-e

⁷ Que ce soit parce que le monde politique les juge moins aptes à participer de manière pertinente, parce qu'elles-mêmes ne s'en sentent pas capable ou parce qu'ils ne sont pas suffisamment informés (ou ne disposent pas de suffisamment de temps) pour s'intéresser à cette participation politique

⁸ Marion Carrel, op. cit.

⁹ David Van Reybrouck cité dans « Le G1000 belge, un modèle de concertation citoyenne », d'Yvoire Raphaëlle, La Croix, Mai 2017, consulté le 18 juin 2018 sur <https://www.la-croix.com/Monde/Europe/Le-G1000-belge-modele-concertation-citoyenne-2017-05-11-1200846399>



UN PEU D'INSPIRATION :

• Les « communautés d'habitant-e-s » au Moyen-Âge

C'est là que se prenaient de manière commune les décisions concernant la collectivité. Ces communautés d'habitant-e-s fonctionnaient en autogestion, mais elles avaient un statut juridique et étaient obligatoires pour les habitant-e-s qui risquaient une amende en cas d'absence.

• Budget participatif de Porto Alegre

C'est probablement la plus emblématique des expériences de participation citoyenne. Au

Brésil, à la fin des années 1980, des associations de quartiers s'organisent et conçoivent, avec le Parti des travailleurs, un dispositif de contrôle du budget municipal. Chaque année, les citoyen-ne-s participent ainsi aux assemblées et contribuent à établir les priorités par rapport aux investissements qui les concernent.

• Le G1000 en Belgique

Le G1000 avait émergé lors de la crise politique belge de 2010-2011 afin de « développer de nouveaux outils de délibération »⁹. Ce projet s'est déroulé en trois étapes : une large consultation

des citoyen-ne-s en ligne, un sommet citoyen pour en discuter en tables rondes et un panel de 32 personnes tirées au sort qui travaillèrent sur l'élaboration de recommandations concrètes. Le concept a été repris à un niveau plus local et dans d'autres pays (dont les Pays-Bas, qui organisent des sommets citoyens sur le même modèle).

• Les plateformes de démocratie directe en Espagne

En Espagne, les plateformes digitales de démocratie directe et participative Decide.Madrid et Decidim.Barcelona permettent aux citoyen-ne-s de faire des propositions politiques depuis leur ordinateur.

Élections en Colombie...

UN APERÇU DE L'AUTRE BOUT DU MONDE

Mi-février 2018 sur le marché de Las Pulgas à Bogota, la campagne électorale présidentielle battait son plein. Des hommes-sandwichs distribuaient des tracts et encourageaient les passant-e-s à voter pour leur candidat-e. Une scène en somme assez banale. Fait cependant moins anodin, c'est une des premières fois que les élections présidentielles colombiennes se sont passées dans le calme.

Laudine Lahaye, chargée d'études FPS

EN VOIE DE PACIFICATION, PAS À PAS

Depuis les accords de paix signés avec les FARC¹ et la trêve conclue avec l'ELN², autre groupe de rebelles guérilleros, la Colombie s'est lancée dans un processus de pacification, palpable à différents niveaux. Concernant les récentes élections présidentielles - le second tour a eu lieu le 17 juin -, de nombreuses/ eux observatrices/teurs (inter-)nationales/aux s'accordent à dire que, pour une fois, ce sont le calme et la transparence qui ont dominé.

Les candidat-e-s à la présidence ont pu organiser de grands meetings avec leurs partisan-e-s sans craindre pour leur vie. Luis Carlos Galán, candidat libéral à la présidence en 1990, n'avait pas eu cette chance puisqu'il avait été abattu en août 1989 pendant un meeting, l'assassinat ayant été commandité par les cartels de la drogue auxquels il s'opposait ouvertement. Pour permettre aux 36 millions d'électeurs et d'électrices d'aller voter en sécurité, les 11 000 centres électoraux ont été placés sous la surveillance de l'armée tandis qu'une unité spéciale était chargée de recevoir les plaintes pour irrégularités. Dans ce climat propice à l'exercice de la démocratie, les Colombien-ne-s se sont déplacé-e-s en masse pour voter. Un taux de participation de 53 % représente un record pour le pays, jusqu'à présent largement abstentionniste.

LA DROITE DURE A GAGNÉ... LES ACCORDS DE PAIX SONT MENACÉS

L'enjeu était de taille. Entre Ivan Duque, représentant de la droite dure et Gustavo Petro, candidat de la gauche révolutionnaire, les projets de société sont diamétralement opposés. D'un côté, le spectre de la classe politique corrompue qui vole et triche au détriment des minorités, et de l'autre côté, une volonté de

développer l'accès à la propriété privée, à la santé et à l'éducation. C'est le candidat de droite qui a remporté l'élection. Cette victoire atteste de la lenteur et des obstacles du changement sociétal. Malgré leur mobilisation aux urnes, les plus opprimé-e-s et les défenseuses/eurs d'une société égalitaire n'ont pas pu inverser la tendance. Petite consolation : c'est la première fois dans l'histoire colombienne que la vice-présidence du pays sera occupée par une femme ! Espérons qu'elle puisse mettre à l'agenda des thèmes qui touchent les femmes de près.

LES VIOLENCES SEXUELLES À L'ÉGARD DES FEMMES COMME ARME DE GUERRE

Les chiffres sont graves. On recense pas moins de 17.000 personnes victimes de violences sexuelles entre 1980 et 2016. Nonante pourcents sont des femmes. Les violences sexuelles ont clairement été utilisées par les FARC et les groupes paramilitaires comme arme de guerre pour contrôler et instaurer la terreur. Les organisations féministes martèlent que le processus de pacification du pays n'est pas seulement une question de cessation des conflits, mais aussi une façon d'envisager la sécurité dans une perspective bien plus large. Ces organisations demandent à pouvoir s'asseoir à la table des négociations de paix. Les Colombiennes revendiquent le respect de leur corps et de leur intégrité physique. De pouvoir se sentir en sécurité « physiquement ».

Les associations féministes sur place militent en outre pour un accueil adéquat des victimes ainsi que la suppression de l'impunité des coupables. Au fond, que l'on soit en Belgique ou de l'autre côté de l'Atlantique, les revendications sont identiques.

¹ Forces armées révolutionnaires de Colombie

² Armée de libération nationale

EGALITÉ FEMMES/HOMMES :

et si on prenait le temps ?

De plus en plus, nos rythmes de vie se désynchronisent. Temps scolaires, temps de travail, temps de loisirs, temps de déplacement... Nous avons tou-te-s déjà été confronté-e-s à la difficulté d'articuler notre vie professionnelle à notre vie familiale et/ou sociale. Face à cette réalité, certaines villes européennes, dont quelques-unes en Belgique, ont décidé de mettre en place des politiques temporelles appelées « bureau des temps ».

Rosine Herlemont, chargée d'études FPS

Un bureau des temps vise à prendre en compte la question des temps individuels (famille, loisirs) et collectifs (travail, déplacements...) pour mieux les articuler dans l'ensemble des politiques publiques (culture, sport, mobilité, urbanisme...).

Les politiques temporelles se déploient à travers l'amélioration de l'accès aux services publics ainsi qu'une meilleure maîtrise de la mobilité pour les citoyen-ne-s. Elles permettent de considérer le temps au-delà du seul temps de travail. Ces politiques sont évidemment une manière d'améliorer la qualité de vie mais peut-être aussi de renforcer l'égalité entre les genres.

En effet, même si mener vies professionnelle et privée de front n'est aisé pour personne, les femmes sont souvent les grandes perdantes de ce système. Dans le contexte actuel de crise économique et d'inégalités sociales, dans lequel « rendement » et « flexibilité » sont les maîtres mots, et alors que les femmes sont encore majoritairement responsables des tâches liées à la famille et au domicile, les politiques temporelles pourraient constituer un réel outil d'émancipation.

Reine Marcelis, présidente de Synergie Wallonie pour l'égalité entre les femmes et les hommes s'est penchée sur la question dans le cadre du colloque international Temporelles de Tempo Territorial¹ du 17 et 18 novembre 2016 :

« La question des politiques temporelles est étroitement liée à l'égalité, que ce soit entre les citoyen-ne-s ou entre les sexes. En effet, comment concilier sa vie professionnelle avec un enfant en bas âge ? Comment articuler sa vie professionnelle lorsqu'on aide un-e proche en difficulté car, dans la grande majorité des cas, ce sont encore les femmes qui se posent toutes ces questions ? Les politiques temporelles constituent donc un outil essentiel pour trouver l'égalité entre les femmes et les hommes, notamment pour permettre la conciliation entre la vie privée et la vie professionnelle, maintenir les femmes dans l'emploi et ce, avec moins de contraintes ou de difficultés dans l'organisation personnelle. Dans certaines villes européennes, notamment en Italie, sous l'impulsion de mouvements féministes, les politiques temporelles ont vu le jour. Elles mêlent l'échange de services gratuits, mesurés en heures, et la réorganisation de rythmes collectifs. Il ne s'agit pas seulement de questions de choix

personnels ou de gagner du temps pour soi, mais d'un temps libéré des contraintes sociales, que celles-ci soient productives (le travail) ou reproductives (le privé et la famille). Il s'agit aussi de sortir d'une conception du temps axée sur l'impératif de rentabilité, où le temps non productif est considéré comme du temps mort. Au contraire, le temps vivant pourrait être redéfini comme des moments individuels ou collectifs, débarrassés des rapports de pouvoir, qui ouvrent sur la créativité, l'échange, le débat, et surtout sur de nouvelles pratiques sociales ».

Un bureau des temps dans chaque commune pourrait ouvrir de nouvelles perspectives fondées sur la prise en compte des évolutions sociales et culturelles et la participation durable de l'ensemble des acteurs ayant un intérêt en jeu.

Libérer du temps est une condition nécessaire à tout changement vers une société égalitaire, solidaire et juste.

¹ Association européenne qui tente de favoriser l'harmonisation des temps sociaux d'un territoire et d'améliorer la qualité de vie collective des habitant-e-s et usagères/ers locales/aux dans un souci d'égalité.



LA LUTTE POLITIQUE DES femmes congolaises

En République Démocratique du Congo, les femmes représentent 52% de la population. Et pourtant, leur participation politique reste très faible. Le manque de moyens financiers, le faible niveau d'instruction, les préjugés sociaux et culturels et le fonctionnement des institutions publiques sont les principales raisons qui expliquent ce phénomène. Mais les femmes ne baissent pas les bras, elles s'organisent et luttent. Car dans un pays de tradition patriarcale il n'y a personne de mieux placé pour défendre les droits des femmes que... les femmes elles-mêmes !

Historiquement, la participation des femmes congolaises dans la vie politique est liée à l'indépendance (1960). Sous la colonisation, les femmes ne bénéficiaient pas du droit de vote, celui-ci leur a été octroyé en 1964. La décennie 1990 a vu la naissance d'un mouvement associatif militant pour les droits des femmes. Mais, en réalité, ce n'est que pendant les années 2000 avec notamment l'adoption de la constitution de la troisième République, qu'on a pu constater l'émergence de réelles politiques publiques en faveur des femmes, comme la création du Ministère du Genre, de la Famille et de l'Enfant en 2003.¹

LA POLITIQUE, UN CHEMIN SEMÉ D'EMBÛCHES

Actuellement, malgré les progrès faits en la matière, les femmes continuent à être marginalisées dans la sphère politique. Le manque de moyens financiers figure comme la principale raison. Le dépôt de candidatures est assuré grâce au paiement d'une caution. De plus, le renouvellement

de certains documents administratifs est nécessaire. Or, la majorité des femmes n'en ont pas les moyens. Une fois ces problèmes résolus, la deuxième difficulté à laquelle les femmes candidates sont confrontées est la culture. Elles sont confrontées à la réticence de la population. Elles doivent mener campagne en essayant de convaincre par la parole et les intentions les potentiels sympathisant(e)s, ce qui diffère des campagnes menées traditionnellement par leurs homologues masculins qui consistent notamment à offrir des cadeaux. Pour la société congolaise « la politique, c'est pour les hommes ! ». Les femmes sont prédestinées à s'occuper du foyer et de l'éducation des enfants ; les deux sont difficilement conciliables. « En tant que préfète dans une école secondaire, j'encadre les filles et j'ai remarqué qu'elles refusent de parler, de se défendre », nous explique Émeraude Diangituka Temda (à gauche sur la photo), candidate aux élections communales. « C'est une des principales raisons qui m'ont poussée à me présenter ».

Le niveau d'instruction et de connaissance du fonctionnement des institutions font également partie des obstacles. En effet, en RDC, le taux de scolarisation des filles dans l'enseignement secondaire est de 36%, contrairement à celui des garçons qui atteint les 56%². La méconnaissance des institutions politiques limite également la capacité revendicatrice des femmes et les empêche de défendre efficacement leurs droits.

LES FEMMES S'ORGANISENT

Pour remédier à tous ces problèmes, plusieurs organisations luttent pour promouvoir et faciliter l'accès des femmes aux processus électoraux. C'est le cas de la Plateforme des Organisations des Femmes des Quartiers Populaires (POFQ) à Kinshasa, appuyée par le partenaire de Solsoc, le CENADEP. Leur objectif est le renforcement des capacités des futures candidates en leur offrant des formations de tous types: leadership, communication, comment mener une campagne électorale,



"Il est primordial de défendre nos droits."

etc. « Je suis membre de la POFQ pour pousser ma vision plus loin », nous explique Émeraude. Micheline Misenga (au milieu sur la photo) elle, a joint la POFQ pour défendre les droits des albinos et plus particulièrement des femmes souffrant de cette condition. « L'albinos est une personne négligée, discriminée en RDC. Nous avons les mêmes capacités que le reste de la population, mais nous sommes bloquées. Il est primordial de défendre nos droits. » La POFQ mène également des actions dans les différents quartiers pour sensibiliser la population à la question de la participation des femmes aux processus électoraux. Enfin, un partenariat avec les médias est établi pour sensibiliser l'opinion publique sur la question.

MADELEINE ANDEKA, UN MODÈLE À SUIVRE

Mme Andeka est Vice-Présidente du Cadre de Concertation des organisations de la société civile et future candidate aux élections nationales. Ce qui l'a poussé à

se lancer en politique ? Le fait d'avoir dû demander l'autorisation de son mari pour faire ses études et d'avoir été obligée par après de rester à la maison. Elle a réussi à contourner ces obstacles en fondant sa propre entreprise chez... elle ! Ensuite, petit à petit, les opportunités se sont présentées et elle a grimpé les échelons. Pour Mme Andeka, le problème des femmes congolaises, est qu'elles n'osent pas. « Il y a des femmes députées, mais elles ne s'affirment pas. Il faut aider les candidates, dès leurs premiers pas, à acquérir une expertise, à se comporter comme des leaders ». Si elle pouvait donner trois conseils aux femmes candidates, ce seraient les suivants : premièrement, de s'autonomiser, c'est-à-dire se donner les moyens pour mener leur propre combat. Mais surtout de continuer à lutter, de ne pas baisser les bras, malgré les difficultés rencontrées sur le chemin. « Il est primordial de sensibiliser la société congolaise aux droits des femmes ». Et enfin, de se montrer solidaires, car c'est un combat qui doit être mené collectivement !

Solsoc est une organisation non gouvernementale (ONG) de coopération au développement. Avec des organisations du Sud, elle combat l'exclusion et les inégalités en Bolivie, au Burkina Faso, au Burundi, en Colombie, au Maroc, en Palestine, au Sénégal et en République Démocratique du Congo, ainsi qu'en Belgique. Leur objectif commun est de contribuer à la construction d'un monde plus juste et plus démocratique. Si vous souhaitez soutenir les femmes congolaises, faites un don sur le compte.

Faire un don: CCP 000-000054-54 PLUS D'INFOS : WWW.SOLSOC.BE

¹ La participation des femmes dans les processus de paix et la prise de décision politique en République Démocratique du Congo, International Alert, Royaume-Uni, 2002.

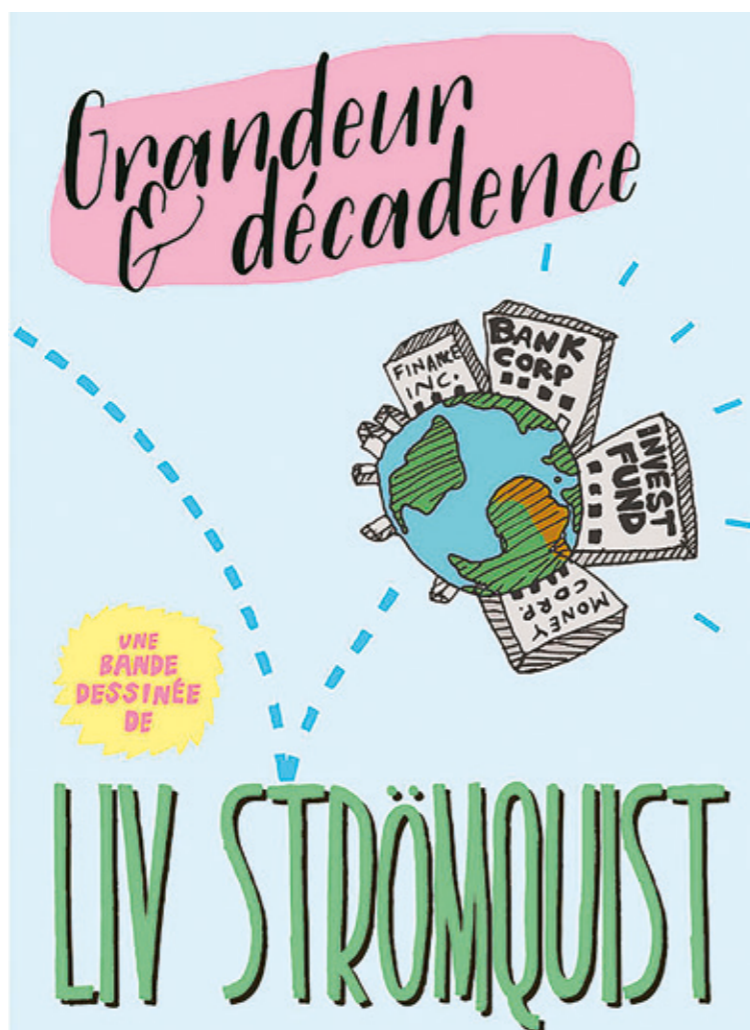
² <http://uis.unesco.org/fr/country/cd>

GRANDEUR ET DÉCADENCE

Tout est politique

Anaïs Félix, chroniqueuse BD

À priori, le nom de Liv Strömquist ne devrait pas vous être complètement inconnu. Non pas par sa sonorité familière avec une gamme de meubles nordiques, mais parce qu'il s'agit d'une suédoise dont les bandes dessinées ont circulé entre pas mal de mains féministes ces dernières années. Si les titres « Les sentiments du prince Charles » et « L'origine du monde » ne vous disent cependant rien, je ne peux que vous recommander d'ajouter l'un ou l'autre sur votre liste de lecture de cet été. Dans ses deux premiers titres, Liv Strömquist s'attaquait au sujet du sexisme dans les relations amoureuses, et à celui de la sexualité et du sexe féminins. Dans sa troisième publication « Grandeur et décadence » dont il sera question dans cette chronique, on peut retrouver les marques de fabrique qui rendent ses livres si particuliers et merveilleux : un sarcasme et un humour redoutables, des idées déconcertantes et essentielles et des références pointues à l'actualité ainsi qu'à l'histoire et aux sciences humaines. Dans « Grandeur et décadence », Liv Strömquist commente le capitalisme et l'ultra-libéralisme mondialisés. Comme toujours, elle ne mâche pas ses mots, et malgré un dessin noir et blanc pas toujours facile d'accès, il y a de grandes chances que vous soyez emporté-e-s par son flux d'écriture drôle et captivant, et par son indignation légitime et documentée. Ici, elle commente les fastes ridicules de notre société, marquée plus que jamais par les absurdités et par les inégalités croissantes. Chaque chapitre lui permet de développer une thématique différente avec ironie. Elle attaque en force avec la question brûlante suivante : puisque le bonheur se trouverait dans la pleine conscience et l'instant présent, notre culture occidentale ne serait-elle finalement pas la plus à même de nous rendre heureux/ses ? En effet les dirigeant-e-s ne se laissent pas ternir le moral par la culpabilité du passé ou par l'angoisse de l'avenir. Lorsque certain-es d'entre eux/elles sont capables de déclarer que « Quand bien même le réchauffement



climatique existerait, ce ne serait pas plus mal. Car si les températures augmentent, ça signifie que moins de gens vont mourir de froid ». Ne sont-elles/ils pas magnifiques et lumineux/ses ? Ne seraient-ils/elles, pas en réalité, des guides spirituel-le-s, des maîtresse-s de la pensée positive ? Rien n'arrête Liv Strömquist et rien ne lui échappe. Les couples people, les interviews politiques, les recoins oubliés de l'histoire, tout est pour elle un terrain fertile pour l'analyse politique et la critique pertinente. Ses points de vue

sont parfois difficiles à entendre car ils n'épargnent personne, n'ignorent aucune de nos faiblesses ou de nos contradictions. Mais ils sont cependant toujours une excellente opportunité de faire évoluer nos certitudes et nos habitudes, ainsi que d'évoluer vers une meilleure version de nous-mêmes.

Grandeur et décadence, de Liv Strömquist, aux éditions Rackam (2017)

DU CHANGEMENT À LA TÊTE DES *FPS* !

Stéphanie Jassogne, chargée de communication FPS

En septembre, il y a du changement au sein du mouvement des Femmes Prévoyantes Socialistes ! Xénia Maszowez devient la nouvelle Secrétaire générale et Noémie Van Erps prend sa place de Secrétaire générale adjointe. Elles se présentent et répondent à nos questions.



XÉNIA MASZOWEZ, nouvelle Secrétaire générale

J'ai quarante ans, je suis diplômée en philosophie et je travaille depuis 2004 chez les FPS. J'ai commencé par coordonner leur Fédération de Centres de Planning familial pendant 10 ans. J'ai adoré travailler sur les questions liées à la vie affective et sexuelle, c'est une de mes thématiques « de cœur ». Depuis 2014, j'étais l'adjointe de Carmen Castellano au Secrétariat général des FPS et j'ai énormément appris à ses côtés. Je suis très honorée d'être la nouvelle Secrétaire générale des FPS, mais ce n'est pas une question d'ego ! C'est la confiance que m'accordent les instances et mes collègues qui me boostent et me motivent pour relever ensemble les défis qui seront les nôtres ces prochaines années. Un mouvement comme les FPS doit parvenir à concilier la richesse de son histoire et son ancrage dans la société hyper rapide et connectée dans laquelle nous vivons aujourd'hui. Nous adapter sans renier nos valeurs, c'est cela que nous devons réussir à accomplir. C'est entre autres pour cette raison que nous réfléchissons à un changement de nom de la structure. Nous devons également

nous impliquer plus que jamais dans la défense de la sécurité sociale. Notre ADN mutualiste fait que nous accordons une importance essentielle au maintien des mécanismes de protection sociale, en particulier pour les femmes.

NOÉMIE VAN ERPS, nouvelle Secrétaire générale adjointe

J'ai commencé à travailler aux FPS en 2011, d'abord comme chargée de projets à la Fédération des Centres de Planning familial, ensuite en tant que coordinatrice nationale du secteur éducation permanente. Cette fonction m'a amenée à côtoyer les différentes facettes qui composent notre Mouvement : l'action de terrain, le plaidoyer politique, la communication mass-média, l'information tout-public... Cette vision à 360° est probablement ce qui me passionne le plus ! Devenir, à 31 ans, Secrétaire générale adjointe est une opportunité que je n'avais pas du tout préméditée. Je suis particulièrement fière de travailler aux côtés des collègues qui composent notre Mouvement.



L'interview croisée

Qu'est-ce que cela signifie pour toi d'être investie professionnellement dans cette association féministe que sont les FPS ?

Xénia : Travailler aux FPS signifie que tous les jours, je me lève pour m'impliquer dans des questions qui me touchent profondément comme les inégalités sociales entre les femmes et les hommes. En tant que féministe, quoi de plus motivant que de pouvoir participer au changement ? Les FPS sont un mouvement de gauche et mutualiste. Le combat des FPS, j'y crois ! Pour moi, c'est plus qu'un job.

Noémie : Je me considère comme étant chanceuse car, au sein des FPS, j'ai la possibilité de pouvoir combiner mes valeurs et mes convictions avec un engagement professionnel. Comme Xénia, je crois au combat des FPS. Notre mouvement accomplit au quotidien un travail considérable auprès des citoyen-ne-s, des politiques et des médias. Petit à petit, nous faisons bouger les lignes.

Quelle est la personnalité féministe qui te marque le plus ?

Xénia : Ouh... il y en a beaucoup ! Pour sortir un peu des noms qu'on cite tout le temps, je dirais que j'ai une admiration particulière pour Thérèse Clerc. Femme de tous les combats, c'était surtout une personnalité originale et impertinente qui ne s'inscrivait pas dans les normes que la société essaie de nous imposer. Jusqu'à la fin de sa vie elle a « désobéi » : homosexuelle, parlant ouvertement de la sexualité des femmes âgées, elle a créé la Maison des Babayagas (« sorcières », en russe !) à Montreuil, une « anti-maison de repos », autogérée et où les femmes vivent la vieillesse sans la subir, libres de leurs choix et modes de vie. Ça, j'aime !

Noémie : Actuellement, j'aime me plonger dans les œuvres de l'artiste Frida Kahlo. Je suis admirative de son parcours, de son anti-conformisme et de son originalité. Au travers de son art, elle a su porter son engagement féministe et dénoncer les rouages patriarcaux de la société mexicaine. La pratique

artistique est d'ailleurs un vecteur d'expression et d'action que nous utilisons régulièrement au sein de notre Mouvement. Je suis toujours impressionnée par son « pouvoir » !

Ton plus grand souhait pour les 10 prochaines années ?

Xénia : De manière idéaliste, une prise de conscience collective : l'éveil de la solidarité et de la sororité. Un changement de paradigme, carrément. Plus pragmatiquement : continuer à lutter contre le système patriarcal avec des collègues hyper-motivé-e-s comme c'est le cas aujourd'hui. Ne jamais baisser les bras. Ne jamais se taire !

Noémie : Vivre dans une Belgique qui met l'Humain au centre des priorités. Cela transparaît par des mesures politiques solidaires et égalitaires, une réelle prise en considération de la diversité et de l'intersectionnalité à tous les niveaux (éducation, emploi, santé...), une sécurité sociale forte et une réelle accessibilité aux soins de santé.



L'AGENDA DES ACTIVITÉS PRÈS DE CHEZ VOUS

LA PAUVRETÉ SOUS LES BOMBES

TOURNAI - GRAND-PLACE, DIMANCHE 7 OCTOBRE, DE 10H À 18H

Dans le cadre de la journée mondiale du refus de la misère. Le Collectif tournaisien de lutte contre la pauvreté - dont font partie les FPS - organise un événement de live painting. Des street artistes (Mrbee, Toska, Bisser Bisser, Oim, etc.) se feront les porte-parole des injustices vécues par les personnes vivant dans la précarité.

Infos : 068/84.82.58 - fps.315@solidaris.be

AU SECOURS, MON ENFANT A DES TROUBLES DE L'APPRENTISSAGE!

TOURNAI - MUTUALITÉ SOLIDARIS, LES JEUDIS 20/09 ; 25/10 ; 22/11 ET 20/12 DE 20H À 22H

Groupe de parole pour parents d'enfants ayant des troubles de l'apprentissage. Echanges sur les inquiétudes et questionnements des parents mais aussi sur leurs trucs et astuces pour gérer au quotidien les difficultés scolaires et/ou relationnelles de leur enfant. Encadrement assuré par une psychologue et une animatrice.

Inscription obligatoire : 068/84.82.58 - fps.315@solidaris.be

THÉÂTRE : « HARCÈLE, HARCÈLE, QUI EST LE PROCHAIN ?! »

SENEFFE - ESPACE CULTUREL DE LA SAMME, LE DIMANCHE 28 OCTOBRE À 18H

CARNIÈRES - CENTRE CULTUREL « LE SABLON », LE DIMANCHE 25 NOVEMBRE À 16H

Par la troupe de théâtre des FPS du Centre et de Soignies « Les Sans poids ni loi ». Mise en scène par le Théâtre du Copion. Dans un immeuble, des femmes et des hommes, voisins et voisines se rencontrent, se racontent, rient, pleurent, jouent, organisent, chantent, dansent... Autour d'un café, devant la télé, sur un pallier, elles parlent de leur vie, de leurs relations, du harcèlement... à l'école, au bureau, dans le couple, dans la rue... elles en ont des choses à raconter !

Infos et inscriptions : 071/507 820 ou fps.cs@solidaris.be

FESTIVAL DU FILM ALIMENTAIRE

CHARLEROI, QUAI 10, LE 18 OCTOBRE

10^{ème} édition du festival du film-documentaire engagé. En matinée, diffusion du film « Les champs de la colère » qui décrit le combat de femmes d'agriculteurs, d'agricultrices décidées à se défendre et à sauver leurs exploitations. Un atelier de conservation de tomates sera proposé et nous commencerons la soirée avec « L'histoire cachée de la tomate », suivi d'un débat.

Infos et réservations : 071/507.819 ou www.quai10.be

EXPO « PARCOURS DE COMBATTANTES, 125 ANS DE LUTTES POLITIQUES DES FEMMES EN BELGIQUE »

CHARLEROI, DU LUNDI 24 AU VENDREDI 28 SEPTEMBRE

Dans le cadre de la semaine citoyenne et du 70^{ème} anniversaire du droit de vote des femmes en Belgique, les FPS de Charleroi vous proposent une expo qui retrace plus d'un siècle de lutte politique des femmes.

Infos et inscriptions pour la visite de l'expo : 071/507.819

CINÉ-DÉBAT : MOBILISATION POUR LA DÉPÉNALISATION DE L'IVG EN BELGIQUE

CHARLEROI, QUAI 10, LE 26 SEPTEMBRE

Projection du film

El tren del la libertad.

Avec la présence de Sylvie Lausberg, présidente du CFFB, et de Jeanne Vercheval, militante féministe.

Infos et réservations : www.quai10.be ou 071/507.819



INSCRIPTIONS ET RÈGLEMENT SUR : WWW.AGITATIONS.BE

Prochainement auront lieu les élections communales

Ce sera ma deuxième occasion de voter (non en effet je n'ai connu ni l'ADSL ni les Minikeums). J'ai beau me sentir engagée dans un combat politique, j'ai du mal à m'orienter quand il s'agit du monde politique et ses enjeux. Mais cette fois, je veux bien me préparer alors j'ai mené l'enquête auprès de plusieurs citoyennes. **TÉMOIGNAGES.**

Moi, je prends la première femme sur la liste du parti que j'ai choisi. Même si je ne la connais pas, j'encourage la parité.



Encore de nos jours, je déplore le manque de représentation des femmes dans les postes de décision

Elles ont besoin qu'on leur fasse confiance.

Moi je vote depuis toujours libéral, même si je suis en situation précaire.



Je ne partage pas forcément les idées du parti, mais j'ai pris l'habitude de voter pour leur représentant.

Il est très bel homme!

La première fois, j'étais à l'étranger, j'ai fait une procuration, je m'en foutais un peu

Depuis, au conservatoire de théâtre, on a fait un projet sur Marx. Ça m'a vachement conscientisée sur les luttes sociales.

On avait organisé un colloque sur le sujet et... Pas une seule femme n'a été invitée à prendre la parole!

On a alors organisé un autre colloque avec uniquement des intervenant Es. Un seul garçon est venu et aucun prof.

Ça m'a fait réaliser l'importance que la voix des femmes doit prendre dans l'espace public...

...Et en politique.



14 OCTOBRE 2018

«Madame, Monsieur, j'autorise mon chien à se présenter dans vos bureaux pour effectuer un vote en faveur de **la femme en tête de liste la plus charismatique du parti libéral Marxiste**»

J'espères... Tu peux venir une minute?



-MANKA-